



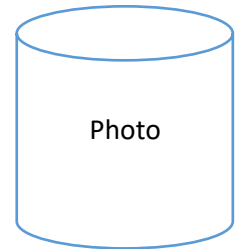
ÉCOLE PRIVÉE L'ÉCLOSION

LYCÉE-COLLEGE-PRIMAIRE & MATERNELLE

-Idéal – Opiniâtreté – Succès

FICHE D'INSCRIPTION ÉCOLE PRIVÉE L'ÉCLOSION

2024–2025



IDENTITE DE L'APPRENANT (E)

Nom ----- Prénom -----

Date de naissance :-----Lieu de naissance :-----

Nationalité :----- Sexe: M F

Ancienne école ----- Classe antérieur -----

Classe actuelle à l'Écllosion ----- Ville-----

Pays -----

RESPONSABLES DE L'ENFANT

Père Tuteur(Prciser le lien de parenté)-----

Nom ----- Prénom -----

Profession :----- Téléphone domicile :-----

Bureau :----- Mobile-----

Adresse électronique:-----

Mère Tutrice (Prciser le lien de parenté)-----

Nom ----- Prénom -----

Profession :----- Téléphone domicile :-----

Bureau :----- Mobile-----

Adresse électronique:-----



ÉCOLE PRIVÉE L'ÉCLOSION

LYCEE-COLLEGE-PRIMAIRE & MATERNELLE

-Idéal – Opiniâtreté – Succès

CONDITIONS D'INSCRIPTION A LA MATERNELLE

PETITE SECTION

L'enfant doit savoir parler et exprimer clairement ses besoins.
Il doit savoir manger et boire tout seul.

L'âge requis (exigé) pour ladite classe est de 3 ans.

MOYENNE SECTION

L'enfant doit savoir parler et exprimer clairement ses besoins.
Il doit savoir manger et boire tout seul.
Il doit savoir tenir aussi un stylo ou un crayon.

L'âge requis (exigé) pour ladite classe est de 4 ans.

GRANDE SECTION

L'enfant doit avoir fait la Moyenne Section chez nous.
Si c'est ailleurs, les parents sont invités à présenter le bulletin scolaire de l'enfant.

L'âge requis (exigé) pour ladite classe est de 5 ans.

Nous vous invitons à vous présenter muni des documents de votre enfant. Car il ne sera accepté en classe que si son dossier d'inscription est complet.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription se fait sous présentation de :

- 1/ Deux photos d'identité.
- 2/ Photocopie de la carte d'identité ou de l'extrait d'acte de naissance
- 3/ Bulletin du 3^e trimestre.
- 4/ Le frais d'inscription est fixé à 2 000 MRU.
- 5/ Un test d'entrée pour la vérification du niveau est nécessaire.

A l'inscription, le paiement trimestriel est exigé.

[Le paiement suivant doit être effectué avant le 10 du trimestre suivant.](#)

Je soussigné (e) responsable légal (e) de
..... sollicite son inscription à l'école privée
l'Écllosion pour l'année 2024 et m'engage à fournir tous les documents demandés.

Date : signature du parent :



ÉCOLE PRIVÉE L'ÉCLOSION

LYCÉE-COLLEGE-PRIMAIRE & MATERNELLE

-Idéal – Opiniâtreté – Succès

ECOLAGE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025 :

LES NIVEAUX	TARIF MENSUEL	TARIF TRIMESTRIEL	TARIF ANNUEL
Maternelle	3 500 MRU	10 500 MRU	35 000 MRU
Primaire	5 000 MRU	15 000 MRU	50 000 MRU
Collège	6 000 MRU	18 000 MRU	60 000 MRU
Lycée	8 000 MRU	24 000 MRU	80 000 MRU

Je m'engage à verser les frais de scolarité annuels sur la base de :

- Paiement annuel deMRU
- Paiement trimestriel deMRU
- **Les frais d'inscription et le 1^{er} trimestre sont payés à l'inscription.**

Signature du responsable de l'apprenant

Fait à Nouakchott le

AUTORISATION POUR L'UTILISATION DE PHOTOS

J'autorise les enseignants de l'école à utiliser dans le cadre pédagogique des photos de mon enfant prises au cours des activités scolaire (journal de l'école, affichage de classe, éducation nationale, photos de classes ...)

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Cadre réservé à la direction

Demande reçue le

Par

Décision du chef d'établissement :

Nous prendrons contact avec vous pour vous informer de la suite donnée à votre demande.



ÉCOLE PRIVÉE L'ÉCLOSION

LYCEE-COLLEGE-PRIMAIRE & MATERNELLE

-Idéal – Opiniâtreté – Succès

CHARTRE DE CONDUITE SCOLAIRE DE L'APPRENANT

Afin de garantir un environnement propice à l'apprentissage, au respect et à la sécurité de tous, l'École Privée l'Écllosion applique les règles suivantes à tout apprenant qui aspire s'inscrire dans son Établissement :

A/ Objets interdits

Les objets suivants sont strictement interdits dans l'enceinte de l'École :

1. Téléphones portables et tout appareil électronique personnel.
2. Cigarettes, chicha, e-cigarettes, briquets, allumettes.
3. Objets tranchants, pointus ou dangereux (couteaux, cutters, etc.).
4. Cartes de jeu, jeux de société personnels.
5. Babouches, sandales ouvertes ou tout type de chaussure inadaptée à un cadre scolaire.

B/ Comportement attendu : La ponctualité et l'assiduité sont obligatoires.

1. Les retards répétés feront l'objet de sanctions.
2. Le respect envers ses camarades, les enseignants, le personnel administratif, le matériel et les locaux est exigé. Tout comportement perturbateur ou irrespectueux sera sanctionné.

C/ Sanctions : Tout manquement à cette charte pourra entraîner des mesures disciplinaires allant de l'avertissement à l'exclusion temporaire, voire définitive selon la gravité. En signant cette charte, l'élève et ses parents s'engagent à la respecter dans son intégralité.

Fait à Cité-Plage Ouest, le mai 2025

Le Directeur ;

Prénom (s) & Nom de l'élève
inscrit
Signature de l'élève suivi
du numéro téléphone du parent

Arnauld K. TINIGO
(Chef d'Établissement)